

GAZETTE DES TRIBUNAUX

JOURNAL DE JURISPRUDENCE ET DES DÉBATS JUDICIAIRES.

ABONNEMENT:

Trois Mois, 18 Francs. Six Mois, 36 Francs. L'année, 72 Francs.

FEUILLE D'ANNONCES LÉGALES.

BUREAUX:

M. DE HARLAY-DU-PALAIS, 2, au coin du quai de l'Horloge, à Paris. (Les lettres doivent être affranchies.)

Sommaire.

JUSTICE CIVILE. — Cour royale de Paris (3e ch.): Arrêt sur partage; constructions élevées près du théâtre des Variétés... TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1er ch.): Mme de Garaynoff de Résimont...

JUSTICE CIVILE

COUR ROYALE DE PARIS (3e chambre).

(Présidence de M. Cauchy.)

Audience du 28 décembre.

ARRÊT SUR PARTAGE. — CONSTRUCTIONS ÉLEVÉES PRÈS DU THÉÂTRE DES VARIÉTÉS, SUR L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN JARDIN DE PÉTRON, RESTAURATEUR... TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1er chambre).

Présidence de M. Durantin.

Audience du 28 décembre.

MADAME DE GARAYNOFF DE RÉSIMONT CONTRE MM. PAUL DURNOFF, ÉCUYER DE L'EMPEREUR DE RUSSIE... TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1er chambre).

Attendu que l'exécution de ce traité, conclu pour douze années, a été suspendue tant par un édit de l'impératrice de Russie, du 8 février 1795, que par un décret de la Convention nationale du 4 mars suivant... Attendu qu'il a été remis en vigueur par l'art. 5 du traité de paix du 26 vendémiaire an X (8 octobre 1801)...

JUSTICE CRIMINELLE

COUR DE CASSATION (chambre criminelle).

Présidence de M. Laplagne-Barris.

Suite du Bulletin du 21 décembre.

BOISSONS. — DÉBITANT. — LOGEUR. Doit être considéré comme débitant de boissons, et comme tel soumis aux prescriptions de l'article 50 de la loi du 28 avril 1816... TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1er chambre).

contre un arrêt de la Cour d'assises de la Dordogne, en date du 25 du même mois.

DEMANDE EN RÉGLEMENT DE JUGES. — CONFLIT.

Le procureur du Roi près le Tribunal de Saint-Quentin s'est pourvu en règlement de juges, afin de faire cesser le conflit négatif qui s'est élevé dans le procès instruit contre Barthélemy Vasseur, prévenu d'attentat à la pudeur... BULLETIN DU 27 DÉCEMBRE.

HALLES. — ARRÊTÉ DU MAIRE. — PLACE. — CESSIION. Un arrêté du maire de Rouen interdisait aux marchands aux-queles des places ont été accordées dans la halle aux toiles de Rouen, de céder ces places à qui que ce soit sans l'autorisation du maire...

GARDE NATIONALE. — ABANDON DU POSTE. M. Dupont-Longrais, étudiant en droit, s'est pourvu en cassation contre un jugement du conseil de discipline du 5e bataillon de la garde nationale de Caen, qui l'a condamné à vingt-quatre de prison pour avoir, étant de service, abandonné son poste immédiatement après avoir déposé son fusil au râtelier...

VOIRIE. — PROCÈS-VERBAL. — PREUVE. — JUGEMENT. Le sieur Baffoy, propriétaire à Milly, ayant demandé, sans pouvoir l'obtenir du maire, l'autorisation d'élever une construction dans un certain alignement, fit élever le bâtiment qu'il projetait...

Le procureur du Roi près le Tribunal d'Etampes s'est pourvu en cassation contre le second jugement seulement. M. le conseiller Rives, dans son rapport, a fait remarquer que le premier jugement était contraire à la jurisprudence constante de la Cour, qui n'accorde, en pareil cas, au ministère public, que le droit de se pourvoir en cassation...

Le second jugement, en constatant des faits contraires à ceux établis par le procès-verbal du commissaire de police, sans qu'il fût prouvé par l'instruction que le Tribunal avait entendu des témoins ou visité par lui-même les lieux contestés, avait violé l'article 134 du Code d'instruction criminelle...

La Cour a rejeté les pourvois. 7e De Pierre-François Poivey (Seine), six ans de réclusion, viol de sa belle-fille âgée de moins de quinze ans; 8e De Jean-Claude Cogard (Vosges), six ans de réclusion, attentats à la pudeur sur des jeunes filles âgées de moins de onze ans... BULLETIN DU 26 DÉCEMBRE.

La Cour a donné acte au sieur Pierre-Victor Ducoudrey du désistement de son pourvoi contre un jugement du Conseil de discipline de la garde nationale d'Amboise, des 8 avril et 2 mai dernier, qui l'a condamné à six heures de prison pour refus de service.

COUR D'ASSISES DE LA DORDOGNE.

(Présidence de M. le conseiller Thibault.)

Audiences des 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 décembre. AFFAIRE DELCOURC. — QUATRE ASSASSINATS. — TROIS ACCUSÉS. Enfin, après huit jours entiers de débats, vient de se terminer cette affaire si grave et si compliquée et dont les sombres et sanglants mystères ne sont peut-être pas encore complètement éclaircis... Nous remettons sous les yeux de nos lecteurs, aussi brièvement qu'il se peut, un exposé des incidents de ce procès vraiment remarquable.

Dans la nuit du 29 au 30 août 1843, un vieux soldat de la république et de l'Empire, le sieur Henri Brochard, qui habitait à la Gravière, à l'extrémité de l'un des faubourgs de Périgueux, avec Marie Grolhier, sa domestique, fut réveillé par une clarté qui se réfléchit sur sa fenêtre; s'étant levé, il aperçut un individu tenant une chandelle et armé d'une grosse barre. Convaincu qu'il avait affaire à des malfaiteurs, Brochard saisit résolument son fusil et les força à prendre la fuite.

Quelque fortement trempé que fût Brochard, le lendemain il était encore tout ému en racontant à ses voisins l'alerte nocturne qu'il avait éprouvée. On essaya en vain de lui faire comprendre qu'il était imprudent de coucher seul dans une maison aussi isolée que la sienne; il ne tint nul compte de ce sage avis, en disant que c'était assez, pour se défendre des assassins, d'avoir des armes et du cœur. Déplorable confiance qui devait lui être si fatale!

Le mercredi 6, jour de foire à Périgueux, François Rougier, nouveau colon de la Morandie, métairie appartenant à Henri Brochard, et située à quelque distance de Périgueux, se présentait à la Gravière pour parler à son maître. La porte de la cour, donnant sur le chemin public, était fermée. Après avoir inutilement frappé, il revint à la foire, espérant y rencontrer Brochard. Vers trois heures de l'après-midi, il se présenta de nouveau. La porte de la cour était fermée comme le matin. Il fit le tour de la maison, et pénétra par celle du jardin, qu'il trouva ouverte; les portes, les croisées de la maison l'étaient également. Il s'introduisit jusque dans la cuisine: partout le silence et l'abandon. Enfin, après un quart-d'heure d'inutile attente, il se retira, surpris d'une incurie si contraire aux habitudes de Brochard.

Revenu le soir à la Morandie, il en rendit compte à Marie Grolhier, qui depuis plusieurs jours était à la Morandie ou elle avait été envoyée par son maître pour faire le partage des grains. Elle en parut frappée: « Ah! mon pauvre vieux, s'écria-t-elle, ils l'auront tué! Quand je reviendrai à Périgueux, je le trouverai pourri! »

Le samedi 9, Marie Grolhier quitta la Morandie, où les travaux étaient de nouveau suspendus. En arrivant au faubourg Sainte-Ursule, vers deux heures de l'après-midi, elle rencontra le témoin Massoubre, et lui demanda des nouvelles de Brochard; celui-ci répondit qu'il ne l'avait pas vu depuis trois ou quatre jours. Sans autre observation, Marie Grolhier le quitta, et voulut d'abord entrer par la porte de la cour; la trouvant fermée, elle fit le tour de la maison, comptant sans doute, comme Rougier, s'introduire par le jardin. Un quart d'heure après on la vit reparaitre éplorée, rempliant le voisinage de ses cris: « Je suis perdue! ah! mon maître, mon pauvre maître! il est mort... assassiné... »

On accourut, on la suit, et, dans une écurie sombre, on trouve en effet le malheureux Brochard horriblement mutilé. Il gisait la tête sous le râtelier, du côté du mur, les pieds vers la porte; les blessures et les contusions de la partie antérieure de l'un et l'autre bras étaient converties, annonçaient une lutte et une vive résistance; la tête avait été presque brisée sous les coups d'un instrument tranchant et contondant; une plaie béante, hideuse, divisait les organes du larynx. L'état de décomposition cadavérique fit conjecturer que la mort remontait à trois ou quatre jours.

Au premier, dans la pièce située au-dessus de la cuisine, une espèce de buffet avait été ouvert, et les assassins s'étaient emparés de l'argent et des bijoux qu'il contenait. Dans la chambre attenante, celle de Marie Grolhier, servante de Brochard, rien n'avait été dérangé. Une information ayant été commencée, les soupçons de la justice se portèrent successivement sur diverses personnes que l'on regardait comme plus ou moins intéressées à la mort de Brochard. Marie Grolhier, que son maître avait favorisée dans ses dispositions testamentaires, fut l'objet de quelques recherches. Bientôt même on put diriger contre elle une accusation de vol fortement motivée. Il paraissait constant qu'elle avait détourné des valeurs appartenant à son maître ou à sa succession. Mais là se bornèrent les découvertes de la justice, et il sembla qu'elle devait renoncer à atteindre les auteurs de l'assassinat. Marie Grolhier établissait d'ailleurs un alibi qui paraissait suffisant à l'innocenter de ce dernier crime. Plusieurs mois s'étaient écoulés, et l'inquiétude publique s'accroissait en raison de la stérilité de l'information, lorsqu'un jour de la ville même une catastrophe plus sanglante encore que celle de la Gravière vint frapper la population tout entière d'une véritable stupeur.

Wallace, l'Ambassadrice, composent le beau spectacle qu'offre ce soir l'Opéra-Comique à sa grande clientèle du dimanche.

On donne aujourd'hui au Vaudeville Paris à tous les Diabes, grande revue en cinq tableaux, qui fait fureur; Pêche et Pénitence, dont la vogue est assurée; un Bal du Grand monde, avec Arnal et Bardou. On commencera par un Jour de liberté, par l'élite de la troupe.

L'administration de la Gaîté nous prie d'annoncer que les dernières représentations des Sept Châteaux du Diable, qui depuis cinq mois occupent la scène sans interruption, auront lieu les 1er, 2 et 3 janvier. Le samedi 4 un drame en cinq actes, dont on dit beaucoup de bien, remplacera la féerie.

Librairie, Beaux-Arts, Musique.

LIBRAIRIE J. HETZEL, RUE RICHELIEU, 76.

Livres d'Étrennes.

Comme les précédentes années, c'est à l'élégante librairie

Hetzel, rue Richelieu, 76, que s'adressent les personnes de goût pour choisir leurs livres d'Étrennes. Cette préférence est justifiée par la variété et la distinction des ouvrages qui ornent ce joli et coquet magasin: à son catalogue déjà si riche, l'éditeur a ajouté d'autres publications adoptées par le public aussitôt qu'annoncées. A côté des scènes de la vie privée et publique des animaux et du voyage où il vous plaira, dont la réputation est consacrée, figure maintenant le grand succès de l'année, le DIABLE A PARIS, illustré par Gavarni et écrit par l'élite de nos littérateurs. La belle et monumentale édition de l'HISTOIRE DES FRANÇAIS, avec ses quatre-vingts portraits historiques, se recommande surtout aux pères de famille qui cherchent pour leurs fils des Étrennes instructives en même temps que brillantes.

Pour les dames, l'éditeur a composé une bibliothèque spéciale, qui réunit les œuvres les plus exquises et les plus délicates de toute la littérature; commencée il y a quelques mois, elle est déjà riche de deux magnifiques éditions du VICAIRE DE WAKEFIELD et de WERTHER, toutes deux splendide-

ment illustrées par Tony Johannot. Les enfants ne sont pas oubliés: à eux, dans une charmante édition toute mignonne, le NOUVEAU MAGASIN DES ENFANS; le TOM POUCE, de P.-J. Stahl; la COMTESSE BERTHE et le CASSE-NOISETTE, d'Alexandre Dumas; THÉSOR DES FÈVES et FLEUR DES POIS, de Charles Nodier; la MYTHOLOGIE DE LA JEUNESSE, de Baudet et de Gérard Séguin. On le voit, l'éditeur a de quoi satisfaire tous les goûts et toutes les caprices; il a de beaux livres pour tous les besoins sérieux et folles; il en a pour tous les âges de la vie. Aussi ne s'étonne-t-on pas de le voir posséder sans conteste le monopole de la librairie élégante et fashionable.

La concurrence des journaux de musique doit faire rire les amateurs qui en profitent. C'est la GAZETTE MUSICALE qui paraît vouloir écraser tous ses rivaux, car ce journal, le plus ancien et le mieux rédigé, a baissé son prix à 24 francs par an, et il donne pour cette somme: 1° LA GAZETTE MUSICALE, une fois par semaine, avec la musique, les gravures et les Albums; 2° treize primes, qui sont autant de jolies Étrennes; 3° des billets d'entrée pour six concerts; 4° quatre médailles

de Mozart, Beethoven, Haydn, Gluck. Le public fera bien de se hâter, car ces avantages semblent inouïs.

ATHÈNE ROYAL DE PARIS. Les cours de cet ancien établissement commenceront le lundi 30 décembre. En voici le tableau: 1° SCIENCES, Astronomie, le docteur Plisson; Chimie, M. Anatole de Moyer; Physiologie, sur les humeurs et les tissus, M. le docteur Grouby; Botanique, Mlle Magaud de Beaufort; Philosophie, M. Leharivel Duroc; Philosophie de l'histoire, M. Claude Husson, traducteur de Schilling; Économie politique, M. Joseph Garnier; Littérature, etc.; Philosophie des langues, M. Frédéric Charré; Littérature française, M. B. Julien; Études sur Molière, M. Ch. Loubens; Histoire de la musique, M. Adrien de la Fage. Indépendamment des cours, il y aura des conférences littéraires et des soirées musicales. Le programme détaillé des cours se distribue gratuitement rue de Valois-Palais-Royal, 2, au secrétaire de l'établissement.

ETRENNES J. HETZEL EDITEUR ETRENNES. RICHES RELIURES, VOYAGE OU IL VOUS PLAIRA, HISTOIRE DES FRANÇAIS PAR TH. LAVALLEE, LEVICAIRE DE WAKEFIELD, CH. NODIER, DIABLE A PARIS, WERTHER, P. LEROUX ET G. SAND, SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE DES ANIMAUX, LES ÉGLISES DE PARIS, LIVRES D'ÉGLISE, LIVRES DE MARIAGE, FABLES DE S. LAVALLETTE, 25 CAHIER-FORTES, P. GRANDVILLE, 10 F. RELIÉ 14.

ON DONNE DE SUITE 13 MAGNIFIQUES ETRENNES MUSICALES POUR RIEN GAZETTE MUSICALE. Sont données de suite en s'abonnant pour un an à la GAZETTE MUSICALE. D'ici au premier janvier 1844. SAVOIR: 1° MANUEL DES PRINCIPES DE MUSIQUE, par F. FETIS, 4 vol. in-8. 2° PORTEFEUILLES DE DEUX CANTATIQUES, par Chopin, Doehring, Liszt, E. Wolf, Heller, Rosellen, etc. 3° UN ALBUM DE 12 GRANDURES de GAVARNI. 4° UN ALBUM DE CHANT, 12 MORCEAUX par Meyerbeer, Halévy, Niedermeyer, etc. 5° UN SPLENDIDE ALBUM de piano, 12 MORCEAUX par Chopin, Doehring, Liszt, E. Wolf, Heller, Rosellen, etc. 6° TOUTES LES QUINZE JOURS, un OUVRAGE nouveau pour piano ou chant; et tous les dimanches un numéro de la GAZETTE et une Gravure de Gavarni. 7° Des Cartes d'entrée pour NOUVELLES de Vienne, par STRAUSS. Le 1er janvier, MM. les Abonnés recevront un MAGNIFIQUE ALBUM de piano, morceaux NOUVEAUX et INÉDITS de MM. Alkan, Saint-Heller, F. Hüntel, Kalbrenner, A. Méreaux, Osborne, Plais, Prudent, Rosellen, Rosenham, S. Thalberg et E. Wolf. 8° MM. les Abonnés de la province recevront, au lieu des entrées pour les Concerts, un Album de 10 POLKAS. 9° MM. les Abonnés recevront en outre tout ce qui a été publié dans les annonces depuis 2 mois, et de plus, le 30 janvier, QUATRE MÉDAILLES de Beethoven, Mozart, Gluck, Haydn. 10° Les 6 Concerts auront lieu le 26 décembre, les 11 janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril et 1er mai.

A LA VILLE DE LYON N. 2, RUE DE LA VRIILLIÈRE, au coin DE LA RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS. ETRENNES EN ROBES DE SOIE, CHALES FRANÇAIS ET CONFECTIONS POUR DAMES. Cette maison, dont la réputation est faite pour la fraîcheur et la bonne qualité de ses étoffes, vient de mettre en vente une grande quantité de nouveautés, dont voici le détail: SOIERIES UNIES ET FAÇONNÉES, CHALES ET CONFECTIONS POUR DAMES, MANTELETS et CRISPINS de MANTEAUX formes nouvelles de SORTIES DE BALS de FICHUS DE SOIE, ECHARPES, FOULARDS, CRAVATES, CREPES, TULLES et GAZES pour BALS.

BONBONS-ÉTRENNES. PISTACHES extra fins, 3 fr. le 1/2 k. Marrons glacés, 2 fr. 50 c. DRAGEES SUPERFINES ASSORTIES de parfums, 2 fr. 25 c. PRALINES A LA VANILLE, 2 fr. 50 c. Grand assortiment d'objets de fantaisie à des prix très modérés et marqués en chiffres connus.

MAISON LIBEAUT rue St-Honoré, 66. Cette vaste et brillant magasin mérite toujours la préférence, par le grand choix de Bonbons et petits objets de fantaisie, que l'on offre à 4 fr. le demi k. Les Bonbons les plus riches et les parfums les plus recherchés s'y trouvent réunis. La maison Libeaute, voulant soutenir sa réputation de BON ET DU BON MARCHÉ, joint cette année à ses Bonbons à 4 fr. les MARRONS A LA CREME EN CHOCOLAT, quise vendent partout à des prix supérieurs. — CHOCOLATS PRALINÉS et de PRAELINS A LA VANILLE, 2 fr. 50 c. — Grand assortiment d'objets de fantaisie à des prix très modérés et marqués en chiffres connus.

FIDÈLE BERGER. Bonbons les plus nouveaux et les mieux assortis. ARTICLES D'ÉTRENNES EN SOIES FANTAISIES. PHALANXES D'ÉTRENNES, MARRONS GLACÉS, PUNCH, préparés pour servir. Maison LIBEAUT, passage des Panoramas, grande Galerie, 13. CACAO PUR CARAMEL, réduit à froid en poudre sans évaporation. EN DÉTAIL, cette poudre dans de beaux flacons et dans des boîtes de métal, au consommateur qui veut éviter toute fraude. Prix: la boîte de dix tasses, 4 fr. 50 c.; de vingt tasses, 3 fr. 75 c.

MONTRES PLATES sur pierres fines, en or, argent, platine. Les mêmes en argent, 100 fr. Les mêmes en or, 150 fr. Réveille-matin, 25 fr. Montres solaires, pour régler les montres, s. f. HENRI ROBERT, rue de la Croix-des-Petits-Champs, 2. L'horlogerie de cette maison est renommée pour la précision à celle répandue dans le commerce. Voir une notice qui est remise gratuitement ou envoyée franco.

ETRENNES PRIX FIXÉ MARQUÉ. ALBUMS et LIVRES à GRAVURES DEPUIS 50 CENTIMES JUSQU'À 200 FRANCS LA PIÈCE. Chez ARTHUR et C^o, place de la BOURSE. ÉDITEURS de tous les journaux des MODES PARISIENNES.

Table with multiple columns: BOURSE DU 28 DÉCEMBRE, DÉCÈS ET INHUMATIONS, APPROPRIATIONS DE SCÉLÉS, etc. Includes names, amounts, and dates.